

## Subventions aux associations culturelles

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Rappel 2002	Proposition commission 2003
<b>MUSIQUE CLASSIQUE</b>		
Ensemble Da Caméra	2 200 €	2 000 €
Da Capo		1 053 €
Jeunes musiciens et danseurs du CNR	2 000 €	1 500 €
Jeunesses musicales de Franche-Comté	1 800 €	1 800 €
Orchestre philharmonique	2 600 €	3 050 €
Orchestre universitaire	1 200 €	750 €
Société des concerts	1 000 €	1 000 €
Tétraktys	4 000 €	4 000 €
<b>CHORALE</b>		
L'Alouette	300 €	500 €
Choeur Schütz	2 200 €	2 500 €
La Clé de Sol	0 €	500 €
Le Contrepoint	2 200 €	2 500 €
Les Enfants de l'Espoir	800 €	800 €
<b>FORMATION MUSICALE</b>		
Atelier musical des Clairs-Soleils	6 100 €	5 950 €
Atelier musical de Montrapon	7 500 €	7 022 €
Atelier musical de St-Ferjeux	8 200 €	7 934 €
Atelier musical de Velotte	5 300 €	5 896 €
Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale	12 100 €	12 707 €
MJC Palente	12 400 €	12 868 €
<b>MUSIQUE ACTUELLE</b>		
Association des Musiques Improvisées de Besançon	13 500 €	12 200 €
Les Amis du Cylindre	12 200 €	12 200 €
Ass Pro Jazz	5 000 €	12 200 €
Le Bastion	5 000 €	6 500 €
Découvert Autorisé	2 500 €	1 500 €

Associations	Rappel 2002	Proposition commission 2003
Dev'Art	5 000 €	5 000 €
Electrophonie	1 000 €	2 000 €
Le Sonotone	1 500 €	2 000 €
TSQ (Tao Saxophone Quartet)	1 600 €	1 500 €
<b>THEATRE COMPAGNIE</b>		
Cie Boutique du Conte	1 600 €	1 600 €
Cie Colibri	0 €	1 200 €
Cie Embarquez	2300 €	2 300 €
La Grave et Burlesque Equipée	3 100 €	3 000 €
Gravitation	2 000 €	2 000 €
Les Manches à Balai	2 300 €	2 300 €
Cie du P'tit Vélo	1 600 €	2 000 €
Sérial Théâtre	0 €	1 500 €
Cie Téraluna	1 200 €	1 200 €
Cie du Tohu Bohu	800 €	1 600 €
Tricyclique Dol	0 €	1 500 €
<b>THÉÂTRE STRUCTURE</b>		
Alcyon	1 600 €	2 000 €
Création et Ressources Internationales de la Scène	15 000 €	15 000 €
La Grosse Entreprise et ses 120 petits	1 700 €	2 000 €
Le Hors là	2 300 €	2 500 €
MJC Palente	0 €	2 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	1 600 €	1 600 €
<b>ART DU CIRQUE</b>		
Passe Muraille	8 000 €	10 000 €
SAOCD - Cirque Plume	22 500 €	20 000 €
<b>DANSE</b>		
BRRFTTTT	0 €	1 000 €
Cie du Courant d'Air	1 500 €	1 000 €
Muse et Danse	1 500 €	1 500 €
NA / Cie Pernelle	13 000 €	15 000 €

Associations	Rappel 2002	Proposition commission 2003
Noce	1 600 €	2 000 €
<b>ARTS PLASTIQUES</b>		
Centre d'Art Mobile	4 500 €	4 500 €
Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare	4 600 €	4 600 €
<b>LECTURE</b>		
Au Dessus du Volcan	0 €	1 000 €
CISIA	0 €	3 000 €
Croqu'Livres	3 000 €	3 000 €
Ass du Livre et des Auteurs comtois	0 €	700 €
Pas Sérial s'Abstenir	1 800 €	2 000 €
<b>AUDIOVISUEL</b>		
CCPPO	2 000 €	2 000 €
<b>SOCIÉTÉS SAVANTES</b>		
Association Astronomique de Franche-Comté	1 500 €	2 300 €
<b>AUTRES</b>		
La Distraction des Malades	500 €	600 €
<b>ÉVÈNEMENT</b>		
La Ligue des Droits de l'Homme	0 €	2 000 €
Radio Campus	4 500 €	1 500 €
Stéréo Club	0 €	2 000 €
Université de Franche-Comté	0 €	1 500 €
<b>TOTAUX</b>	<b>226 800 €</b>	<b>255 930 €</b>

La dépense totale soit 255 930 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.30. 6574/41000 après transferts des crédits suivants :

- 20 000 € depuis le chapitre 92.312.6232/41000 et
- 11 778 € depuis le chapitre 92.312.6288/41000.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à approuver les transferts de crédits mentionnés ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter cette répartition de subventions.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.*

12 mai 2003